

Lieu-dit rue Chaussade angle rue de Piat

Date d'établissement de la fiche 180514

Parcelle cadastrale devant BI 251

Photo(s) oui

Date photo 170514 et 141216

Sources

Matériau pierre

Notes : mention « calvaire » sur cadastre

Le dé porte sur sa face est la mention : SCULPTEUR H KELLER



Attention : **En 1967,**

La croix existant depuis des siècles au croisement de la rue de Piat et de la Chaussade est détruite accidentellement. Sur pétition des habitants du quartier, qui demandent une croix « à l'identique », elle est remplacée par une œuvre moderne, due à Henri Keller, « sculpteur local de grande renommée ». La nouvelle croix est en pierre de Brouzet.

Extrait des Chroniques Monistroliennes n° 35 « Monistrol XXème siècle » page 69

La pierre de Brouzet provient du Gard :

(La Pierre de France - Brouzet-les-Alès)

La croix remplace celle décrite par CHAIZE en 1964 (et mentionnée à nouveau par erreur dans CHAIZE 2001)

■ Croix dans Monistrol

Entre l'ex RN 88 et le château, à un croisement.

Cette croix ressemble à la précédente, mais elle est entière.

Le **fût** est court, rond, conique. Un petit chapiteau carré, plat, le sépare du **croisillon**.

Ce dernier, de section ronde, n'a pas de fleuron. D'un côté le Christ, de l'autre la Vierge sans enfant, très stylisés.

► *Ne remonte pas au-delà du XVIII^e siècle.*

Source CHAIZE 1964 et 2001 (la « précédente » croix est celle du rond-point des droits de l'homme)



Source carte postale DM

